

Infractions et amendes routières (e-learning)



Durée
0.13 heure
0.02 jour



Prérequis
Aucun



Public concerné
Ce module s'adresse à tout salarié, amené à utiliser un véhicule pour ses trajets professionnels et personnels.



Effectif maximum
100 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)
Non-tutoré



Moyens pédagogiques
Durée moyenne (selon le mode d'utilisation et le profil de chaque collaborateur) : 5 à 8 minutes



Modalités d'évaluations
À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. Une attestation de formation est disponible pour compléter le passeport formation du salarié.

Objectifs

- Identifier et connaître les principales infractions routières et les amendes associées.

Programme

Partie 1 : Formation

- Infractions à la vitesse
- Infractions aux règles de circulation
- Équipements, ceinture, téléphones
- Conduite sous l'emprise d'alcool ou stupéfiants
- Infractions pendant un déplacement professionnel, qui paye ?

Partie 2 : L'évaluation (QCM)

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Nature des travaux demandés

Elearning non tutoré

Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations



Infractions et amendes routières (e-learning)